

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

MAIRIE D'UNVERRE

ARRONDISSEMENT
DE
CHÂTEAUDUN

CANTON
DE
BROU

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le lundi trente août à vingt heures, le conseil municipal de la Commune d'UNVERRE, légalement convoqué, s'est réuni exceptionnellement, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur et notamment la distanciation physique, dans la salle associative, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire,**

Étaient présents : Mme Marie-Dominique PINOS, M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, MM. Pascal BULOIS, Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD, Mmes Emilie DAVIGNON et Laëtitia RAINOT VALLEE
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Vincent NOUVELLON (pouvoir à M. FURET) Mmes Aurélie LACROIX et Patricia HUET.

M. **Nicolas LIGNEAU** a été élu secrétaire de séance

Mme le Maire présente à l'assemblée délibérante Mme Sarah BIELEC, qui remplira les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} octobre prochain.

ORDRE DU JOUR

Décisions modificatives et virements de crédits

Sur proposition de madame le Maire, le conseil municipal décide de procéder aux virements de crédits nécessaires pour faire face aux dépenses engagées.

Régies de recettes – Modification, fusion

Pour des raisons de simplification administrative, le conseil municipal décide de regrouper les 3 régies de recettes (Transport scolaire, événements, salle des fêtes) en une seule, et de conserver la régie du tennis car ce sont deux régisseurs différents.

Personnel communal : Création de poste, suite à modification du temps de travail

Suite à la réorganisation du service « restaurant scolaire » Mme le Maire propose de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet de 26 h 30 mn par semaine (temps annualisé) qui prend en compte la totalité des missions que l'agent recruté exercera à compter du 1^{er} septembre 2021,

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir débattu et délibéré, décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (26,5/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2021,

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021.

Mme le Maire propose de saisir le comité technique de septembre pour procéder à la suppression des postes créés en vue du recrutement de la secrétaire de mairie et de l'agent pour le restaurant scolaire mais non pourvus, mais également pour acter la réorganisation des services du restaurant scolaire. Elle propose de modifier la rédaction du R.I.F.S.E.E.P. (régime indemnitaire).

Mme le Maire précise que les fiches de poste des agents du restaurant scolaire seront mises à jour, selon la nouvelle organisation.

Recensement de la population 2022 :

Il est décidé de réactualiser la délibération prise l'année dernière, relative aux modalités de rémunération des agents recenseurs.

Travaux, projets – Etat d'avancement

Réhabilitation de la boulangerie : Présentation d'un éventuel projet de rénovation de la façade sur rue, comprenant le remplacement des menuiseries et la peinture de l'ensemble. Actuellement la vitrine extérieure est en simple vitrage et son remplacement par du double vitrage assurera une meilleure isolation de la partie boutique. Un accès PMR sera réalisé. Le permis de construire a été déposé.

Rénovation et isolation thermique des salles associatives : suite au rendez-vous du 8 juillet, le projet a été repensé. La commission accessibilité doit être interrogée par l'architecte pour savoir si les sanitaires situés sous le porche peuvent être retenus comme sanitaires des salles associatives y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Travaux de voirie : De l'enrobé à froid va être commandé pour pouvoir être réactifs dès que des dégradations de voiries apparaîtront.

Comptes rendus syndicats et commissions

Communauté de communes du Grand Châteaudun : Eolienne – récapitulatif des avis des communes sur le développement éolien

Informations et questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- du classement de la commune en ZRD (Zone de Restructuration de la Défense)
- du rapport d'activités 2020 d'Eure et Loir Numérique

Séance levée à 23 h 30